Image not found or type unknown

Renseignement sur les droits de succession

Par **cindy66470**, le **17/03/2009** à **18:37**

bonjour
voilà je suis dans une situaton très compliquée.
Au déces de ma mère , j ai décider de ne pas demander mes parts à mon père.
Et nous avons vendu nos deux biens immobiliers pour partir dans le sud.
je ne voulais pas laisser mon père seul.
Seulement nos rapport se dégrade de jour en jour et cela rend la situation invivable.
Je n ai pas trop envie de quitter la maison car je me suis investi autant financièrement que manuellement.
Quelle sont mes recours?Puis- je prétendre à ma part maintenant?Ou existe t il une autre solution?
merci de votre attention.

Copyright © 2025 Experatoo.com - Tous droits réservés